

Educaid.be réunion des membres 16/02/2021
Questions & réponses de Madame la Ministre Meryame Kitir

1. La crise sanitaire est révélatrice des inégalités d'accès à Internet, et donc d'accès à l'éducation. Que comptez-vous prendre comme mesures dans ce domaine ? *Impala Bridge* www.impalabridge.com

En effet, le COVID-19 a gravement perturbé l'éducation dans le monde et appelle à de nouvelles méthodes d'enseigner. Il est essentiel que ces méthodes soient inclusifs et que nous ne laissions personne de côté. Nous devons veiller à ne pas accroître davantage les inégalités en utilisant des solutions numériques. Il existe un certain nombre de risques potentiels liés à l'utilisation de ces méthodes. Une bonne analyse de contexte est donc toujours nécessaire pour cartographier ces risques et bien adapter les solutions au contexte local.

Par exemple, Wehubit (projet pilote Enabel sur la D4D) a lancé un appel à projet qui se concentre spécifiquement sur la réduction du «fossé numérique» à travers l'éducation, la formation et le monde du travail. L'un des projets financés se concentre sur les bibliothèques en Ouganda, en tant que lieux d'apprentissage numérique. En Ouganda, il existe de nombreux défis en ce qui concerne l'utilisation de la technologie numérique: l'infrastructure n'est pas suffisamment développée, la population n'est pas suffisamment alphabétisée numériquement et il y a une attitude négative envers les TIC. Le projet vise à établir un réseau national de bibliothèques où une formation numérique est dispensée et où il existe un accès abordable à internet. Les bibliothécaires sont formés pour acquérir des compétences numériques afin d'aider les autres. De cette manière, nous augmentons l'accès aux TIC. En réponse au COVID-19, Enabel travaille également avec le gouvernement ougandais pour développer une stratégie nationale pour l'apprentissage à distance, le Sandbox.

La stratégie est testée dans les établissements de formation des enseignants pour en tirer des leçons pour l'ensemble du secteur de l'éducation. Enabel travaille également avec divers partenaires, par exemple, un accord a été conclu avec un fournisseur local afin que l'accès gratuit à la plate-forme soit maintenu.

2. Comment favoriser le droit à la participation des enfants dans le contexte actuel ?
Geomoun www.geomoun.org

Nos projets ne sont pas seulement destinés aux enfants et aux jeunes, mais doivent surtout impliquer activement les enfants et les jeunes dans le développement. Les enfants et les jeunes sont des sujets et non des objets. Il faut donc assurer cette participation active selon leur âge et leurs capacités. Ce n'est pas toujours facile. Si nous développons un programme de transferts monétaires dans le but de soutenir ou de développer des systèmes d'allocations familiales, cela concerne principalement les adultes. Mais il y a certainement des opportunités que nous espérons développer, comme la réintégration des enfants soldats. C'est un excellent exemple où la programmation doit être basée sur les droits de ces enfants et sur la manière dont ils réalisent eux-mêmes leur réintégration étape par étape.

3. Nous félicitons l'attention portée sur la réduction des inégalités. Nous savons que l'éducation est le meilleur outil pour l'équité. Néanmoins, il existe un déficit de financement annuel de 148 milliards de dollars dans les pays à revenu faible ou intermédiaire pour atteindre l'ODD 4 d'ici 2030. Les coûts supplémentaires dus aux fermetures d'écoles liées au COVID-19 risquent d'augmenter ce déficit de financement jusqu'à un tiers. Quels engagements la Belgique envisage pour préserver ou augmenter le budget de l'aide publique à l'éducation ? Et quelles mesures seront prises pour s'assurer que des ressources spécifiques, identifiables et traçables soient destinées aux groupes les plus marginalisés, y compris les apprenants en situation de handicap ? *Humanity & Inclusion*
www.handicapinternational.be

Nous avons bien conscience du sous-financement de l'éducation. Ce problème était déjà présent avant la crise du COVID-19 et malheureusement celle-ci a encore aggravé la situation.

- J'ai indiqué dans ma note politique que j'apporte beaucoup d'importance à l'éducation et que je suis très sensible à l'amélioration de la situation des plus pauvres et des plus vulnérables.
- Notre coopération s'articule autour de différentes formes de soutien : au niveau bilatéral, dans les programmes qui doivent être renouvelés, il a été demandé d'étudier la possibilité de financer des projets en éducation, notamment ceux de l'éducation des filles. Au niveau du soutien à des organismes multilatéraux, plusieurs renouvellements d'engagement devraient avoir lieu et ici aussi la meilleure manière d'orienter nos financements pour répondre aux priorités sont à l'étude. Enfin, dès la fin de l'année, les ONG seront amenées à introduire de nouveaux programmes, ici aussi l'éducation et l'inclusion peuvent être priorisées.

Il est certain que le contexte budgétaire sera difficile. Pour autant cela ne doit pas se traduire par une réduction de nos ambitions car, comme rarement au paravent, les besoins ont été aussi importants. Il convient donc d'organiser notre soutien au mieux, pour assurer un

financement correct du secteur éducatif et ce de manière inclusive, conformément à l'esprit des ODD.

4. En Belgique, l'éducation aux médias est établie dans l'éducation depuis un certain temps. Nous pouvons dire que nous sommes des pionniers dans ce domaine. Malheureusement, il est encore inconnu de la plupart des ONG. Dans de nombreux pays où nous travaillons avec le secteur des ONG, les 'fake news' sont un phénomène difficile et croissant. Est-il souhaitable que le ministre prête attention à ce phénomène dans le fonctionnement des ONG? Notre expérience nous apprend qu'il y a de l'intérêt de le faire. (Comundos ASBL) www.comundos.org/

C'est une question très valable. En Flandre, l'éducation aux médias est une des 16 compétences clés, mais dans nos pays partenaires et dans nos programmes, nous n'en faisons pas encore assez. Il y a des projets où nous travaillons et avons travaillé sur les compétences numériques et les compétences du 21e siècle (par exemple en Palestine via la coopération bilatérale). Mais dans ce domaine précis, j'attends principalement avec impatience les idées et les initiatives que vous avez et que vous souhaitez entreprendre.

5. Votre déclaration de politique stipule, entre autres, "Nous rechercherons également de nouvelles méthodes de financement. Les transferts monétaires peuvent être un moyen d'atteindre directement les plus pauvres, mais comme un tremplin vers le développement des services de base." Comment voyez-vous cela concrètement ? Des recherches menées par ODI (2017) ont montré, par exemple, que «les transferts monétaires peuvent augmenter la fréquentation scolaire des filles et des garçons, mais cela ne conduit pas toujours à de meilleurs résultats d'apprentissage». (VVOB) www.vvob.org

En permettant aux enfants d'aller à l'école, nous voulons leur donner plus d'opportunités pour l'avenir, et cela n'est possible que s'ils apprennent vraiment et s'ils progressent. Si ce dernier ne se produit pas, cela n'a évidemment pas de sens. Nous cherchons actuellement comment nous pouvons apporter la meilleure contribution possible à un renforcement structurel des personnes et des systèmes par le biais de transferts monétaires. L'une des options que nous examinons est de savoir si nous pouvons accorder des transferts en espèces aux mères de jeunes enfants, une forme d'allocations familiales en quelque sorte. Plusieurs études ont montré que cela a des effets positifs sur les enfants (car ils reçoivent une meilleure alimentation par exemple) et que l'argent n'est pas utilisé pour le tabac ou l'alcool.

Nous pensons que les transferts monétaires sont mieux intégrés dans une vision plus large du problème, que ce soit l'éducation, les soins de santé ou la protection sociale. Dans la littérature, il y a de plus en plus de voix en faveur des programmes dits «cash plus». Le « plus » fait référence à des activités supplémentaires qui peuvent viser à fournir également aux personnes des informations supplémentaires afin qu'ils puissent faire un choix plus éclairé sur la façon de dépenser l'argent (par exemple, des informations sur une alimentation adaptée pour les enfants). Une autre interprétation de cette partie «plus» consiste à connecter ces personnes à d'autres services dont elles ne connaissent parfois pas l'existence. Ainsi, un transfert d'argent peut avoir des effets positifs dans divers domaines. Et ces effets vont au-

delà de ce que nous voyons dans le domaine de l'éducation. Un de ces effets que nous souhaitons également poursuivre en intégrant les transferts monétaires dans les structures locales est que nous entrons en partenariat avec le gouvernement et que leurs services sont davantage valorisés par la population. Ce dernier n'est certainement pas sans importance dans un contexte où les populations concernées ont peu de confiance en leur gouvernement.

6. L'éducation des filles est une priorité pour vous. Quels sont les 2 ou 3 engagements que vous voudriez prendre pour rendre cette priorité structurelle dans la politique de la coopération belge? (Plan International Belgium) www.planinternational.be

Comme j'ai déjà mentionné dans ma note politique, améliorer la situation des filles, les rendre plus fortes et plus autonomes, est une des priorités absolues de ma politique. Bien que nous venons de démarrer notre législature, j'ai déjà pris certaines décisions.

- Premièrement: Pour la coopération bilatérale, j'ai explicitement demandé à la DGD d'analyser l'opportunité d'inclure l'éducation pour les filles et jeunes femmes dans le nouveau programme avec le Niger. Cette demande sera répétée pour la plupart des autres cycles de programmation avec nos pays partenaires. Ceci pas uniquement pour l'éducation, mais aussi par rapport à d'autres domaines en lien avec l'éducation, comme l'intégration des filles et des femmes dans le marché de l'emploi ou l'entrepreneuriat,... Une analyse qui se fait déjà pour la Palestine par exemple.

- Deuxièmement, nous analysons les opportunités d'orienter une partie de notre appui aux institutions multilatérales davantage vers des programmes qui visent spécifiquement la situation des filles.

- Il y a encore d'autres réflexions en cours au sein de mon cabinet et de l'administration, que je vous ai présenté durant mon exposé, mais qui n'ont pas encore abouti.

7. Vers plus de multidisciplinarité et de responsabilité coopérative dans l'approche de la coopération au développement? Vers une approche encore plus multifocale (éducation, santé, protection de la famille, durée de formation suffisante aussi pour les filles ...) et plus de responsabilité partagée (initiateurs, communauté locale, gouvernements et organisations) dans le développement de la coopération au développement durable?
Prof. ém. Dr. J. Hoornaert K.U. Leuven

Dans ma note politique, je me suis concentrée sur la réduction de la pauvreté. Une pauvreté qui est multidimensionnelle. Il n'y a donc pas une seule façon de lutter contre la pauvreté, mais il existe de nombreuses approches possibles. En outre, les ODD démontrent également que tout est lié et qu'il est impossible de séparer les objectifs. En effet, il ne faut pas penser en silo, ni en termes de contenu, ni en termes de responsabilité. Je suis convaincu que nous trouverons de meilleures solutions si nous travaillons ensemble dans des partenariats inclusifs et dans un véritable dialogue.

8. Récemment, le choix a été fait de se concentrer davantage sur l'Afrique en ce qui concerne la coopération belge au développement (cf. listes par pays des organisations clés). Cependant, certainement en raison du Covid-19, de nombreux pays d'Amérique latine ont ralenti ou même régressé dans leur développement. Est-il possible que la coopération au développement belge donne également plus d'opportunités aux pays de la région d'Amérique latine ? Peter Goethals, Université de Gand

Les acteurs de la coopération non gouvernementale ont le droit d'initiative, ils sont donc autonomes dans leur choix d'interventions. Ensemble, ils déterminent les 30 cadres stratégiques communs (qui doivent inclure les 14 pays partenaires bilatéraux et la Belgique). En outre, chaque acteur peut mettre en place 25% supplémentaires de son propre programme en dehors des CSC. Sur la ligne de subvention totale, 10% peuvent se situer en dehors des CSC. De nombreux acteurs sont donc toujours présents en Amérique latine et en Asie, où nous sommes actuellement actifs dans 21 pays. L'autonomie des acteurs est toujours soulignée. Depuis l'épidémie du COVID-19, la DGD a fait preuve de souplesse en termes d'ajustements nécessaires aux interventions, ce que nous continuerons en 2021. Après tout, la situation n'est pas toujours claire, mais les acteurs ont été très créatifs en définissant des stratégies pour atteindre leurs objectifs dans la mesure du possible.

Je me rends compte que ce continent a été durement touché par plusieurs crises ces dernières années: crise climatique (ex: Amazonie); instabilité sociopolitique avec crises migratoires (ex: Venezuela); instabilité politique (ex: diverses révoltes des Andes,...), et maintenant aussi le Covid-19.

Selon les prévisions du FMI, l'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes se contracte de 7,4% en 2020. Alors même que les vaccins semblent éclairer le bout du tunnel, 2021 a démarré avec une hausse des cas liés à l'épidémie et des craintes de nouvelles variantes. Ce qui mettent en péril les espoirs d'un rétablissement rapide.

9. Le gouvernement national local des pays partenaires fait souvent trop peu d'efforts pour renforcer la capacité des établissements d'enseignement supérieur et pour offrir aux étudiants locaux des chances égales de poursuivre leurs études après l'enseignement secondaire. (VLIR-UOS) www.vliruos.be

Le sous-financement de l'éducation ne touche malheureusement pas que le secteur de l'éducation supérieure. Un plaidoyer pour un meilleur financement domestique de l'éducation est un des objectifs poursuivis par nos postes (en Ouganda par exemple) ou par des acteurs multilatéraux que la Belgique finance tel que le GPE. Le soutien que la Belgique offre via son programme «Bourse» est une bonne porte d'entrée pour convaincre les autorités locales à un engagement plus fort en faveur de l'éducation supérieure.